

# meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet [www.meydia.org](http://www.meydia.org)

►►► démocratie ◀

## Respect, Solidarité, Dépassement de soi ...



**T**elles sont les valeurs que notre Maire décline en ce début d'année.

Devons-nous croire que finalement, même si cela ressemble aux résolutions que l'on prend chaque début d'année et qu'on ne tient jamais, Madame Tardy et son équipe ont décidé, en 2012, de se comporter en personnes responsables, respectueuses de l'opposition municipale ?

Personnellement, du **respect**, j'en ai infiniment pour les élus des trois groupes MeyDIA, PS et écologistes. Des élus qui connaissent, pour les pratiquer, les valeurs de **solidarité** et de **dépassement de soi** et qui, dans des conditions souvent indignes, font leur travail d'élus du mieux qu'ils peuvent, dans l'intérêt général.

### Mais que dire de l'attitude de Madame Tardy et de son équipe ?

**Respect** : il faut oser ce mot, en tête des valeurs que met en avant Madame Tardy ! Car il suffit d'assister à une séance du Conseil Municipal pour voir à quel point la majorité municipale est irrespectueuse vis-à-vis des élus d'opposition et des électeurs qu'ils représentent. Irrespectueuse aussi dans sa façon de les compter pour quantité négligeable. A titre d'exemple, sur un dossier comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui engage Meylan pour les quinze ans à venir, à aucun moment, les élus d'opposition n'ont été associés à la réflexion.

**Solidarité** : dans les discours mais pas dans les faits ! Une majorité qui refuse un amendement au PLU porté par la gauche et les écologistes proposant que soit inscrite la

volonté de rattraper le retard en matière de logements sociaux pour atteindre le quota de 20 % prévu par la loi à l'horizon 2025 !

**Dépassement de soi** : j'ai beau chercher, je n'arrive pas trouver de situation récente où les élus de la majorité aient pu en faire preuve. Est-ce se dépasser que de défendre un projet comme celui du centre multi accueil (crèche + halte-garderie) aux Ayguinards pendant près d'un an pour l'abandonner aussi soudainement, parce que mal pensé ? Est-ce se dépasser que de faire des promesses démagogues à propos du tramway, puis du chantage auprès du Syndicat Mixte des Transports en commun et enfin pratiquer la politique de la chaise vide et dénigrer les propositions de restructuration du réseau ?

Les faits sont têtus, incontournables. Décidément, j'ai du mal croire que ces valeurs puissent être celles de la majorité actuelle.

### Coopération au sein de l'opposition

En 2012, MeyDIA va poursuivre le travail en commun avec les autres composantes de l'opposition de gauche que sont le PS et les Ecologistes. Les élus continuent à travailler en commun les différents dossiers et nous ferons en sorte que cette coopération existe aussi entre les adhérents.

Au nom de MeyDIA, je vous souhaite une belle et heureuse année 2012 qui porte haut les valeurs de la gauche au travers des élections présidentielles et législatives. Une année 2012 qui nous donne envie de continuer à militer pour que les choses bougent...

Philippe SCHAAR, *Président*

# Budget 2012 : promesses électorales et pseudo rigueur budgétaire

►►► la commune ◀◀◀

Au conseil municipal du 19 décembre 2011, la majorité présentait le budget 2012. Une fois de plus, cela a été l'occasion pour l'Adjoint aux Finances de s'auto congratuler sur la qualité de son budget primitif.

La présentation du budget était introduite par un rappel des ambitions du Plan Local d'Urbanisme qui doit être voté au 1er trimestre 2012 :

1. Recouvrer un dynamisme démographique
2. Maintenir le dynamisme économique
3. Redéployer les équipements et services
4. Maintenir le caractère de ville nature
5. Promouvoir une mobilité et des liens plus durables

**Ce budget de 40,5 M€ illustre le manque de cohérence de la politique de la majorité municipale et traduit peu les ambitions du PLU !**

## Préserver la qualité de vie des meylanais (16,6 M€)

Ce poste est le plus important et couvre la gestion des infrastructures, le développement durable, la politique culturelle et sportive, la politique sociale. Deux points sont en désaccord profond avec les ambitions 1 et 5 du PLU.

### Le logement social

Malgré les discours d'affichage, c'est un budget en baisse qui est présenté, passant de 0,287 M€ en 2011 à 0,257 M€ en 2012. Ce qui représente une baisse de 11%. Cette contribution pour le logement social équivalent à 0,6% du budget communal est très insuffisante. Elle n'est certainement pas à la hauteur des enjeux en termes de logements accessibles aux jeunes et aux familles pour notre commune. Comment espérer une reprise démographique sur notre commune avec une telle politique de l'habitat ?



### Le développement durable

L'opération "mur - mur" lancée par la Metro a pour objectif d'améliorer de manière significative l'isolation et le confort des copropriétés privées construites dans l'agglomération entre 1945 et 1975. Cette politique vise également à réduire la précarité énergétique des ménages les plus démunis.

2 000 copropriétés situées sur le territoire de l'agglomération sont potentiellement concernées par ce dispositif exceptionnel et 150 copropriétés vont pouvoir bénéficier du dispositif jusqu'en 2013.

La commune de Meylan prévoit pour 2012 une copropriété et un budget de 0,2 M€ alors que 51% des copropriétés meylanaises datent d'avant 1975.

## Favoriser la réussite éducative de nos enfants (12 M€)

Cet axe concerne des aspects comme l'accueil de la petite enfance, le soutien aux associations sportives culturelles et socioculturelles en direction des jeunes, les collaborations avec l'Education Nationale, des actions en faveur de la santé, des stages et chantiers jeunes, la modernisation des équipements. Il est donc question de l'ambition 3 du PLU.

## La piscine des Ayguinards

La bonne nouvelle c'est qu'un budget de 1,65 M€ pour la reconstruction de la piscine est décidé. Enfin ! La majorité entend également poursuivre la nouvelle politique tarifaire des services communaux plus équitable pour les familles. La ténacité des élus Meydia, PS et écologistes très présents et moteurs sur ces deux points a payé et l'utilité d'une opposition municipale n'est plus à démontrer...

## Le centre multi accueil petite enfance

La construction, prévue aux Ayguinards, ne figure plus au budget. Pourtant annoncée comme une urgence il y a quelques mois encore, elle figurait d'ailleurs au budget 2011. La voici disparue sans laisser de traces y compris sur le site web de la mairie... Effet d'annonce, comme notre majorité en est coutumière.

## La Maison de la Musique

Le budget d'extension est plus important que prévu : 1,4 M€ d'enveloppe globale prévue au budget 2011 et 1,83 M€ au budget 2012, soit une augmentation de plus 30 %. Ceci vient signer pour le moins un manque de maîtrise.

## **Développer un service public communal en faveur d'une ville pour tous (7 M€)**

Les actions prévues concernent la modernisation de l'administration : le développement des nouvelles technologies, le réaménagement des locaux de l'hôtel de ville, le renouvellement des véhicules et matériels, le maintien de l'accueil dans les écoles en cas de grève.

Les pages d'ouverture et l'accessibilité doivent rester des priorités.

## **Requalifier Inovalée pour l'emploi (1,9 M€)**

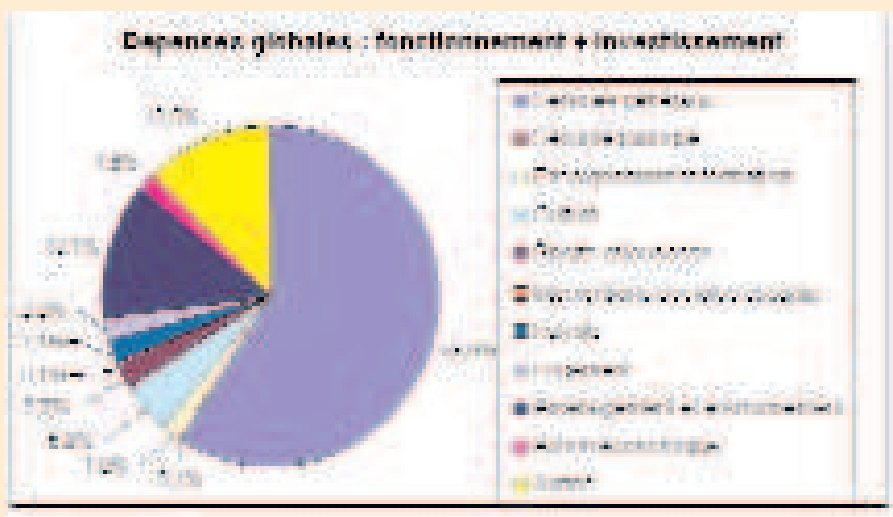
Le budget d'Inovalée est en baisse : 2,2 M€ au budget 2011 et 1,7 M€ au budget 2012. Encore une contradiction avec l'ambition 2 du PLU sur le maintien du dynamisme économique.

La création d'une Société Publique Locale d'Aménagement pour porter les projets nous semble une source de dépenses supplémentaires inutiles.

## **Poursuite d'une politique de gestion rigoureuse**

Force est de constater le contraire lorsque l'autofinancement passe de 3,3 M€ en 2011 à 3 M€ en 2012 alors que le remboursement annuel des emprunts passe de 1,7 M€ à 1,9 M€.

La dette augmente fortement : 23,4 M€ au budget 2011, 28,4 M€ au budget 2012 soit + 21,6% à mettre sans doute en relation avec une politique d'investissements relancée deux ans avant les prochaines élections municipales mais qui vient contredire les discours de gestion rigoureuse sans cesse mis en avant par la majorité.



# En direct du terrain

▶▶ interview ◀◀

**MeyDIA a rencontré Paul Giaume, habitant d'Hélix aux Béalières et membre du Conseil d'Administration d' Eco Habitat Groupé**

**MeyDIA :** Paul, pouvez-vous nous présenter ce mouvement ?

**P.Giaume :** Nous sommes une Association loi 1901, fondée en 1977 avec les premiers groupes d'habitat autogérés. Nous avons connu plusieurs années avec un grand dynamisme social. Nous avons en particulier réussi à ouvrir la voie dans le secteur locatif social.

Depuis 2000 nous avons refondé le mouvement avec deux objectifs nouveaux : prendre en compte les objectifs écologiques de l'habitat, devenus très importants et rassembler les expériences des groupes qui ont construit pour porter témoignage à ceux qui ont des projets de construction ou rénovation et plus généralement tous ceux (associations, institutions, élus, professionnels) qui s'intéressent à ce nouveau mode d'accès à l'habitat afin de mutualiser les expériences à venir.

**MeyDIA :** Qu'entendez-vous par habitat groupé ?

**P.Giaume :** La caractéristique de cet habitat, c'est que chaque groupe conçoit un habitat convivial et maîtrisé. Les membres du groupe choisissent leur habitat et leur cadre de vie, soit en autogestion soit dans le cadre d'Ateliers urbains mis en place par les collectivités territoriales, lieux de rencontre des habitants, des professionnels et des élus où s'élaborent les projets avec le maximum d'intelligence collective. Chaque foyer définit un loge-



ment correspondant à ses besoins et à ses capacités financières. Le groupe détermine les locaux communs et les espaces extérieurs pouvant accueillir des activités communes.

**MeyDIA :** Cela suppose que les membres d'un habitat groupé partagent des objectifs communs ?

**P.Giaume :** Absolument. Ils partagent tout d'abord un objectif de " vivre ensemble ". Cette vie de voisinage dans des locaux et espaces communs accueillants est parfaitement compatible avec la préservation de l'intimité du logement et de son adaptation aux modes de vie de chaque foyer : l'expérience maintenant longue des groupes d'habitat autogérés et des habitats locatifs conçus avec la participation des locataires est là pour le prouver. Interrogez des jeunes qui ont grandi dans un habitat groupé, vous verrez !

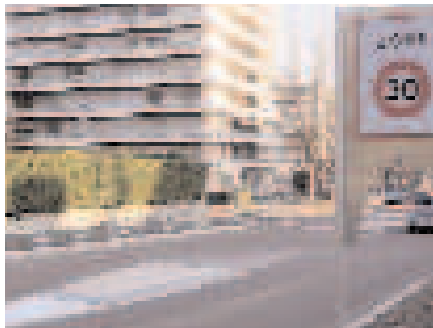
Il faut bien comprendre que l'habitat autogéré ce n'est pas la vie en communauté mais une vie organisée démocratiquement qui respecte l'espace privé individuel. A notre avis, il est temps de généraliser ces pratiques et d'intégrer leurs potentialités dans la construction des éco-quartiers aussi bien que dans la rénovation urbaine des quartiers existants.

Le deuxième objectif est de favoriser les solidarités locales ce qui permet de rompre l'isolement.

*(suite en dernière page)*

# Zones 30

Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel non seulement la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules, mais où les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation pacifique de tous les usagers. La zone 30 a pour objectif de modérer la circulation et, de ce fait, d'améliorer la qualité de vie et la sécurité dans les quartiers d'habitation.



## Les aménagements récents de la zone 30 de l'Avenue de la Plaine Fleurie y contribuent-ils ?

Une zone 30 doit, dans son ensemble, être facilement perceptible par les conducteurs, afin que la vitesse maximale soit respectée. Dans toute la mesure du possible, la rue doit donner une impression optique d'étroitesse. Cela contribue à maintenir une vitesse basse. Un resserrement optique de la rue s'obtient, par exemple, au moyen de bandes latérales à gauche ou à droite de la chaussée, sur lesquelles il est possible de rouler. Cela peut se réaliser par un marquage ou par le choix des matériaux. La largeur doit être rétrécie pour inciter à la réduction de la vitesse. Les dispositifs de type séparateur central sont à proscrire, car ils incitent les automobilistes à accélérer.

Si l'on prévoit des rétrécissements, ils doivent être bien visibles, y compris dans des conditions de luminosité défavorables. Ils doivent également fortement restreindre les possibilités de croisement. Trop larges, ils peuvent engendrer des situations dangereuses si deux véhicules tentent chacun de passer rapidement avant l'autre.

La réduction de la vitesse ne peut être obtenue par la seule pose de quelques signaux, accompagnés ou pas d'obstacles souvent mal conçus et mal placés. C'est l'ensemble de l'espace public qui doit envoyer un signal clair que l'on entre dans un espace protégé.

## Nos observations :

L'aménagement de l'avenue de la Plaine Fleurie en 2 zones 30 en haut et en bas de l'avenue avec une zone 50 entre les deux, au milieu de l'avenue, est peu lisible pour les automobilistes et ne remplit pas son rôle de limitation de la vitesse. De plus, en matière de gaz d'échappement et de bruit, il est préférable de privilégier une conduite régulière. Dans le cas présent le risque est que les automobilistes se remettent à accélérer en zone 50.

La largeur de la voie est surdimensionnée, n'incitant pas en certains endroits au ralentissement. Des habitants se sont plaints également de la mauvaise signalisation des îlots et autres bordures, pas ou peu éclairés le soir.

Dans une zone 30, les cyclistes partagent la chaussée avec les véhicules sans nécessité de ségrégation avec des voies dédiées. Ceci suppose une homogénéisation des vitesses pratiquées : c'est-à-dire moins de 30 km/h pour tous les usagers.



Avenue de la Plaine Fleurie, le marquage au sol (cycliste) dans les deux sens sur les zones 30 nous paraît inutile voire dangereux. La création d'une piste cyclable par marquage au sol dans la zone 50 entre les deux zones 30 n'a guère de sens.

Encore une fois, après l'Avenue du Vercors, la municipalité aménage une rue en " zone 30 " alors que les recommandations nationales sont que " les zones 30 concernent en général un ensemble de plusieurs rues ou un quartier ".

Au final, un aménagement très coûteux (900 000 €), dont il n'est pas sûr qu'il améliore réellement la sécurité des habitants...

## En direct du terrain (suite)

La convivialité à l'échelle du voisinage doit être complétée par une ouverture sur le quartier et la commune, les espaces communs constituant des lieux d'échange avec l'environnement social.

L'expérience, là encore, démontre la complémentarité de ces divers modes de socialisation, nombre de groupes d'habitat autogérés ayant joué un rôle moteur dans la vie de leur quartier.



**MeyDIA :** Comment les groupes actuels intègrent-ils les enjeux d'un développement durable ?

**P.Giaume :** Cela passe dans les projets par la recherche de formes urbaines économes d'espace et de bâtiments économes en énergie avec un recours systématique aux énergies renouvelables. Mais l'habitat groupé c'est aussi la déclinaison du concept d'écologie sociale c'est-à-dire la mise en place d'un projet d'une société morale, décentralisée, solidaire, guidée par la raison.

Pour plus d'infos voir le site web de l'association [www.ecohabitatgroupé.fr](http://www.ecohabitatgroupé.fr) ou encore celui des HabILeS (Habitants Isérois Libres et Solidaires) [www.leshabiles.org](http://www.leshabiles.org)

## Transports en commun : donnez votre avis !

La restructuration des lignes de transport en commun desservant Meylan a pris effet le 16 janvier.

Nous avons déjà fait part de notre avis sur ce projet dans un récent numéro du journal de MeyDIA (N° 79, novembre 2011). Nous avons écrit que le développement de l'offre de transports en commun doit se faire dans une perspective d'économie d'énergie, de l'espace urbain mais aussi de l'argent public. Il est important que les usagers puissent aussi faire remonter leurs observations et leurs remarques si des modifications doivent être apportées au projet initial.

Nous vous proposons de nous contacter au travers de notre site web [www.meydia.org](http://www.meydia.org). Nous avons déjà reçu de plusieurs habitants des demandes d'amélioration du dispositif actuel.

Pour avoir une vision plus large des besoins en la matière, nous envisageons de lancer prochainement une enquête de satisfaction auprès des usagers actuels et potentiels.

## Quinzaine "Amnesty International" à Meylan du 31 janvier au 14 février

Pour mieux faire connaître les combats d'Amnesty International aux Meylanaï, pour qu'ils soutiennent ses actions et qu'ils renforcent le groupe 248 Amnesty Grésivaudan pour agir avec plus d'ampleur demain... De nombreuses manifestations étaient organisées à la Maison de la Musique, dans les bibliothèques, au Lycée du Grésivaudan. Contacts : [amnestygresivaudan@laposte.net](mailto:amnestygresivaudan@laposte.net), [claudebouchet@free.fr](mailto:claudebouchet@free.fr)



1, imp des Saraméjous  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
[www.meydia.org](http://www.meydia.org)

Directeur de la publication :  
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom

Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses